



NOUVELLES TECHNOLOGIES

Internet satellite : déceptions en haut débit

L'accès au haut débit par satellite continue de susciter des déceptions de la part d'utilisateurs. La dernière en date est la faiblesse du téléchargement qui limite la consultation.

Avec 339 dossiers de financement de paraboles pour l'accès à Internet (à la date d'hier), le Conseil général a en partie répondu à une attente de la part des habitants qui étaient privés d'un accès à Internet haut débit.

Pour autant, le Conseil général a certainement ouvert la boîte de Pandore tant aujourd'hui ce dossier suscite bien des récriminations et déceptions. Un collectif s'est d'ailleurs constitué (Collectif-ads-sud-bassigny) assez rapidement pour manifester contre

les «*inégalités de traitement*», des citoyens haut-marnais face à Internet haut-débit. Ainsi avec un des opérateurs (Nordnet), il en coûte 69,90 € pour avoir un abonnement à 2 méga, un coût supérieur à une installation classique alors que le président du Conseil général avait déclaré qu'à niveau équivalent abonnement équivalent.

Coupé après trois jours

Un nouveau collectif de défense pourrait voir le jour dans un autre secteur, celui de Mardor - Ormancey - Faverolles et Marac.

Cette fois c'est un autre opérateur qui est visé (Numéo). Jean-Claude Béclié, abonné à cet opérateur, est aujourd'hui un client déçu par le système satellitaire. «*Je ne fais que de la consultation et au bout de trois jours je suis coupé*», affirme l'internaute. Ainsi, si la vitesse de téléchargement est conforme, en revanche la capacité de téléchargement est loin de donner satisfaction. «*Je n'ouvre plus de photos dans les mails. La dernière fois j'ai voulu gérer mon compte par Internet, j'ai été coupé. Maintenant, si je veux consulter mes mails, je dois*

me rendre au Mac Do et me brancher sur la borne Wifi gratuite», commente Jean-Claude Béclié ! Contacté, Numéo confirme une «*capacité de stockage limitée*» dû essentiellement à la technologie par satellite.

Offres limitées

La montée satellite ne permet pas en effet un téléchargement illimité. «*Il y a une régulation du trafic. Les gens ont généralement 2,4 Go par mois glissant. Plus on se sert d'Internet plus la vitesse de téléchargement se réduit. C'est donc une offre limitée en volu-*

me», confirme Loïc Biot, de Numéo. Les offres d'abonnement ne sont pas d'une simplicité qui permet une bonne compréhension. A décharge, le sujet est technique. Entre la vitesse de téléchargement et la capacité à télécharger, pas évident de faire la part des choses. «*C'est vrai c'est un peu compliqué et c'est le propre d'Internet avec satellite. Cela reste la bonne solution pour ceux qui n'ont rien mais je conseille alors de supprimer toutes les mises à jour d'ordinateur et de ne pas surfer sur les flux de vidéo comme Youtube*», déclare

Loïc Biot. Malheureusement, les abonnés le découvrent, à leurs dépens, après coup.

Que reste-t-il alors pour ces abonnés ? Pas grand chose à vrai dire. C'est une offre haut-débit très limitée qui leur est proposée. La solution pourrait venir du lancement d'un nouveau satellite en 2010 qui permettrait d'augmenter la capacité de téléchargement. Pas sûr que ces abonnés déçus se satisfassent de cette annonce.

Philippe Lagler